

# LES DEBATS

## LE GENRE AUX ÉTATS-UNIS ET EN FRANCE

L'auteur analyse à partir de la définition du genre en opposition au sexe les déplacements successifs de ce concept qui s'est développé aux États-Unis dans un contexte scientifique et politique très différent de celui de la France dans la mesure où, outre-Atlantique, se rencontraient travaux universitaires et luttes féministes. Il apporte un éclairage sur les difficultés rencontrées en France dans l'importation de ces travaux et montre comment la réflexion actuelle, indissociable de la politisation des questions sexuelles, articule les questions de genre et de sexualité.

Éric Fassin

Département des sciences sociales, École normale supérieure

Chercheur à l'UMR Genèse et transformation des mondes sociaux (École des hautes études en sciences sociales, Centre national de recherche scientifique).

École normale supérieure

Département des sciences sociales

48, boulevard Jourdan

75014 Paris

Courriel : [eric.fassin@ens.fr](mailto:eric.fassin@ens.fr)

*Ce texte est une version remaniée de la transcription de l'intervention d'Éric Fassin lors du séminaire « Genre et génération » organisé à l'INJEP en septembre 2004 ; il doit donc être considéré comme un texte oral plutôt qu'écrit.*

## PRÉAMBULE

Mes travaux portent sur les « questions sexuelles », en France, aux États-Unis, et plus généralement dans les sociétés qui se réclament de la démocratie – et qui en étendent la logique jusque dans le domaine sexuel. Par « questions sexuelles », j’entends à la fois les questions de genre et les questions de sexualité, autrement dit, les questions « sexuées » et les questions « sexualisées » – et c’est l’articulation entre ces deux types de questions qui m’intéresse particulièrement, j’y reviendrai.

Je commencerai par une remarque, qui est aussi une mise en garde : ces questions sont politisées ; mon travail l’est aussi. Nul n’est hors jeu, nul n’est en surplomb. C’est vrai des questions sexuelles : d’une manière ou d’une autre, tout le monde est pris dans la construction des rôles masculin et féminin, ainsi que dans celle des sexualités. Mais il ne s’agit pas seulement des questions sexuelles : c’est également vrai de l’ensemble des questions sociales : personne n’est « hors classe », par exemple, pour parler des ouvriers ou des cadres. La société dont on parle est la société depuis laquelle on parle.

Cela ne veut pas dire renoncer à la scientificité, c’est-à-dire à la rigueur de l’objectivation, mais c’est écarter les illusions de l’objectivité. Le savoir est pouvoir, on le sait : la science est donc toujours, inévitablement, politique. Rendre explicites, visibles, lisibles ses partis pris, est à mes yeux un gage de scientificité – et non quelque « neutralité » affichée, mais impossible à mettre en œuvre. Bref, je ne vais pas vous proposer des vérités absolues, mais le fruit d’une recherche engagée depuis une quinzaine d’années, construite à partir d’un point de vue propre, à un moment historique particulier, donc en fonction de contextes spécifiques, et soumis aux règles habituelles du travail scientifique.

Je souhaite donc, par cette remarque préalable, vous inciter à porter sur mes propos un regard critique, comme je porte un regard critique sur la société que j’essaie d’analyser. C’est pour moi d’autant plus important que j’ai parfois critiqué ce que je considère comme les abus de l’expertise, faisant passer des choix politiques pour des vérités scientifiques. En même temps, je voudrais vous montrer, en pratique, le lien complexe entre le savant et le politique.

## LE « GENRE » : UN OUTIL

Le « genre » est un outil, utilisé par les sciences sociales. Autrement dit, le genre n’est pas la réalité elle-même, c’est une construction qui vaut pour autant qu’elle permet de comprendre la réalité. Cette notion a une histoire : elle n’est pas la vérité enfin révélée du sexe, mais une manière d’appréhender toutes ces questions, pour le dire de manière délibérément floue, d’hommes et de femmes, de masculinité et de féminité. C’est un outil : s’en servir ou pas, s’en réclamer ou le récuser, dépend de ce qu’on veut faire ; bref, c’est un choix politique.

Je vous propose une réflexion en deux temps. Le premier éclairera le versant américain de cette histoire, avec l’émergence de la notion de « *gender* », en anglais, traduit par « genre » en français. Comment ces questions de *gender* ont-elles été posées aux États-Unis depuis le début des années 1970 ? Dans un second temps, je voudrais montrer, pour le versant français, les problèmes que pose l’importation d’une telle notion dans l’espace scientifique, médiatique et politique français.

ÉTATS-UNIS/  
FRANCE

ENTRETIEN  
AVEC MONIQUE  
HAICHAULT

CIRQUE À  
L'ÉCOLE

MUSIQUE  
PUNK

« SPORT ET  
INSERTION »

FEMMES À  
L'USINE

ESPACES  
HLM

## GENDER AUX ÉTATS-UNIS

Si le concept de *gender* a été développé dans les années 1950 et 1960, en particulier par le psychanalyste Robert Stoller, à propos des questions inter- et transsexuelles, il s'est vu approprié par les études féministes, à l'orée des années 1970, d'abord avec la sociologue britannique Ann Oakley, puis il s'est répandu outre-Atlantique, notamment en anthropologie. À l'évidence, à l'origine, la perspective politique d'un mouvement social (le féminisme) est donc indissociable de la perspective scientifique d'un champ de recherche (les *Women's Studies*). Si l'on recourt à cet outil, c'est que l'on se pose des questions sur l'ordre sexuel inspirées par les revendications féministes.

Le genre est d'abord défini en opposition au sexe : c'est une manière de transposer dans le domaine sexuel l'opposition entre nature et culture. Ce n'est donc pas un hasard si les anthropologues féministes comme la jeune Gayle Rubin se réclament, au milieu des années 1970, simultanément de Simone de Beauvoir et de Claude Lévi-Strauss. D'un côté, l'anthropologue avait posé, dans les *Structures élémentaires de la parenté*, les termes d'une opposition binaire structurant la pensée, et la société, entre nature et culture. D'un autre côté, la philosophe (d'ailleurs nourrie de cette thèse) proposait, également à la fin des années 1940, avec *Le deuxième sexe*, le corollaire féministe de cette proposition : « On ne naît pas femme, on le devient . » Autrement dit, le sexe est social. C'est ce qu'on appellera le genre : être une femme, ou un homme du reste, n'est pas un fait de nature, mais de culture.

On le voit, le discours politique recoupe le discours savant : la proposition fondamentale des sciences sociales (tout est social), qui peut être attribuée à Émile Durkheim, devient, appliquée aux questions sexuelles, un outil critique – la dénaturalisation des sexes et des sexualités débouchant inéluctablement sur une critique politique. En effet, l'ordre établi se présente toujours comme un ordre naturel ; en rappeler le caractère conventionnel, arbitraire, c'est ouvrir la porte, en même temps que celle de l'histoire, de la politique. S'il n'est pas de nature justifiant l'idée qu'un homme est un homme et qu'une femme est une femme, alors les rôles sexués sont susceptibles d'être révisés, contestés, critiqués.

Je voudrais toutefois éviter de donner l'impression que la signification du mot *gender* s'est stabilisée une fois pour toutes dans les années 1970, au moment où le féminisme se l'est approprié. Il n'y a pas une version définitive, mais, puisqu'il s'agit d'un outil, des usages, qui sont fonction de contextes particuliers. Le sens du mot varie selon ce qu'on en fait : c'est donc une version pragmatique du genre que je voudrais mettre en avant.

Par exemple, en histoire, aux États-Unis, dans les années 1970 – comme en France à la même époque –, on va s'apercevoir que l'histoire traditionnelle, l'histoire politique des grands hommes qui constituait le récit national, laisse de côté des catégories entières, comme s'il n'y avait pas de pauvres, d'étrangers, d'enfants, de femmes, sans parler des homosexuels. Bref, on entreprend une révision de cette espèce de tableau de famille qu'est l'instantané historique d'une société, pour faire place à une plus grande diversité. Parmi les nouveaux venus, il y a de nouvelles venues.

Mais ce que le genre introduit, ce n'est pas seulement l'idée qu'il y a des femmes, et qu'elles ont leur place dans une histoire totale. C'est aussi une remise

en cause des catégories mêmes avec lesquelles le récit historique était construit. En effet, l'histoire des grands hommes était aussi l'histoire de la vie publique : la relégation des femmes dans la sphère privée s'accompagnait ainsi d'une relégation historique de la vie privée. Or le genre permet d'interroger un tel partage entre les deux sphères, publique et privée : au lieu qu'il s'impose comme une évidence, il est interrogé par les études féministes. Par exemple, la vie domestique ne comporte-t-elle pas une dimension économique ?

ÉTATS-UNIS/  
FRANCE

ENTRETIEN  
AVEC MONIQUE  
HAICAULT

## **Le genre n'est pas une manière élégante de dire « les femmes ». Ce n'est pas non plus un euphémisme pour dire « sexe ».**

CIRQUE À  
L'ÉCOLE

MUSIQUE  
PUNK

Le genre n'est donc pas une manière élégante de dire « les femmes ». Ce n'est pas non plus un euphémisme pour dire « sexe ». Car il ne s'agit pas seulement de rappeler qu'il y a des hommes et des femmes, mais aussi de s'intéresser au fait que la masculinité et la féminité ont une histoire : la manière d'être homme ou femme, la socialisation en tant qu'homme ou femme, ce que cela signifie dans une société donnée, à un moment donné, voilà ce que le genre nous invite à penser. L'histoire rejoint l'anthropologie pour nous aider à penser le genre comme une construction sociale, variable dans le temps et l'espace, et donc aussi comme un enjeu politique.

« SPORT ET  
INSERTION »

FEMMES À  
L'USINE

Mais il y a plus. Dans un article célèbre<sup>1</sup>, l'historienne Joan W. Scott expliquait que, si le genre est une catégorie utile pour l'analyse historique, c'est aussi parce que c'est une manière de signifier le pouvoir. Le pouvoir se dit dans le langage du genre. Il ne s'agit donc pas seulement des relations de pouvoir entre hommes et femmes, mais plus généralement des relations de pouvoir – y compris entre hommes : dans les univers masculins, traiter un autre homme comme une femme, n'est-ce pas une manière de marquer son pouvoir ? Le genre peut donc être utile pour penser, par exemple, ce qui se joue dans les « tournantes », rituels de virilité qui marquent un pouvoir chez ceux qui en sont par ailleurs dépourvus.

ESPACES  
HLM

Cette idée me paraît essentielle. Prenons un exemple récent, sur la scène internationale. Peu avant la guerre en Irak, l'essayiste néoconservateur Robert Kagan a esquissé dans un essai célèbre un contraste entre l'Amérique guerrière et l'Europe pacifiste : selon lui, les Américains sont de Mars et les Européens de Vénus. Il reprenait ainsi, en même temps que les références mythologiques au dieu de la guerre et à la déesse de l'amour, une image qui a fait fortune dans la psychologie populaire de la différence entre les sexes depuis les années 1990. Autrement dit, les Américains sont aux Européens ce que les hommes sont aux femmes. Comment mieux signifier une relation de pouvoir entre États ?

1. J. W. Scott, 1988.

On le voit, il ne s'agit plus de l'opposition entre sexe et genre, ou entre nature et culture, mais du genre comme langage du pouvoir. Je voudrais maintenant évoquer deux autres déplacements dans la définition initiale du genre, en restant sur le versant américain de ma présentation. Le premier, on le trouve au point de rencontre entre deux ouvrages très différents, parus simultanément autour de 1990. Il s'agit de *La fabrique du sexe*, de l'historien Thomas Laqueur<sup>2</sup> et de *Trouble dans le genre*, de la philosophe Judith Butler<sup>3</sup>.

Les deux auteurs travaillent selon des logiques distinctes : le travail conceptuel sur des textes pour la philosophe, la lecture culturelle de la discipline anatomique pour l'historien. Mais les deux participent d'une même dénaturalisation du sexe. En effet, l'opposition entre genre et sexe, si elle permet de penser un sexe social, n'en reconduit pas moins, en miroir, l'idée d'un sexe naturel. Or, pour l'historien comme pour la philosophe, le sexe n'est pas moins culturel ou social que le genre : lui aussi a une histoire. Ainsi, l'irréductible différence des sexes selon Rousseau peut se comprendre comme l'envers de l'égalité démocratique qui se dessine au XVIII<sup>e</sup> siècle – c'est-à-dire, comme une entreprise de naturalisation des sexes, au moment où devient pensable leur politisation. Bref, sous le genre, nulle nature du sexe.

Un ensemble important de travaux vont accompagner ce mouvement de dénaturalisation du sexe même. C'est vrai du côté de la pensée *queer*, qui remet en cause tout fondement naturel pour les identités sexuelles et récuse tout essentialisme ; c'est également vrai du côté de l'histoire des sciences, qui s'attache à déconstruire l'illusion d'une biologie naturelle : même le corps a une histoire. Il ne suffit pas en effet de rappeler, en sociologie de la famille ou en anthropologie de la parenté, que la filiation est sociale par définition ; il faut aussi souligner que la reproduction elle-même est sociale. Faire un enfant est un travail social, pas une donnée naturelle. Il n'est pas seulement question ici de procréation médicalement assistée, ni même de contraception. En fait, la reproduction, constamment contrôlée par la société, mais aussi par les pratiques individuelles, est entièrement traversée par des logiques sociales et culturelles, mais aussi politiques.

Second déplacement : lorsque des féministes formulaient dans les années 1970 l'opposition entre sexe et genre, c'était sans trop se poser la question de l'articulation entre genre et sexualité. Or depuis, c'est davantage cette articulation qui s'est trouvée au cœur de maintes réflexions sur le genre. Il est vrai que ce déplacement est aussi lié à une évolution politique, au sein même du féminisme. En effet, depuis la fin des années 1970, les affrontements autour de la sexualité ont joué un rôle essentiel dans l'histoire de ce mouvement social – autour de la pornographie et de la prostitution, mais aussi à propos de ce qu'on a appelé le *date rape*, ou viol lors d'un rendez-vous, comme au sujet du harcèlement sexuel.

Prenons cet exemple. Pour la juriste radicale Catharine MacKinnon, dont la théorie du harcèlement sexuel a déterminé les formulations de la Cour suprême des États-Unis, genre et sexualité se confondent. En effet, la sexualité est le lieu par excellence de l'oppression de genre, en même temps que son instrument privilégié : la domination masculine se joue tout particulièrement dans le rapport

2. T. Laqueur, 1992.

3. J. Butler, 2005 (NDLR : voir dans ce numéro le compte rendu de lecture de ce livre dans la partie « Lire, faire lire »).

sexuel – d'où l'importance stratégique accordée aux violences sexuelles. Autrement dit, la sexualité n'est pas pensable hors de la domination de genre : l'ordre sexué est un ordre sexuel.

À l'inverse, d'autres féministes, se disant « pro-sexe », ont tenté, à l'instar de l'anthropologue Gayle Rubin qui avait plus tôt pensé le genre par rapport au sexe, de dissocier genre et sexualité – comme pour sauver la sexualité de la domination, ou plus précisément, pour ne pas la réduire à la domination. Le risque est bien sûr symétrique : dans le premier cas, confondre genre et sexualité, dans le second, penser la sexualité en oubliant le genre. Pour ma part, j'essaie de récuser l'alternative, en me donnant pour objet l'articulation entre genre et sexualité, dans toute sa complexité – sans réduire la seconde au premier, mais sans davantage l'en dissocier entièrement. Penser leurs relations, ce n'est pas les confondre.

## Il ne s'agit pas seulement de rappeler qu'il y a des hommes et des femmes, mais aussi de s'intéresser au fait que la masculinité et la féminité ont une histoire.

### LE GENRE EN FRANCE

Sur le versant français, les choses se posent de manière tout à fait différente. La France comme les États-Unis ont vu dans les années 1970 le développement de revendications féministes, homosexuelles, autour des questions de genre et de sexualité. Dans les années 1980, toujours en France comme aux États-Unis, ces revendications ont connu un certain reflux, mais la politisation subsiste davantage dans les États-Unis de Reagan que dans la France de Mitterrand, paradoxalement, à cause de la réaction conservatrice de la « majorité morale » – songeons à la bataille de l'avortement.

Mais il existe, du point de vue qui nous intéresse, une différence plus fondamentale encore entre les deux pays : beaucoup de féministes vont arriver à mettre un pied dans l'Université américaine – d'où le développement d'études de genre, en histoire, en anthropologie, en droit, mais aussi en littérature ou en philosophie, voire en biologie... En France, au contraire, le féminisme ne s'est pas implanté dans les universités à l'issue des années 1970. La structure de l'Université française n'a pas su, ni voulu faire de place aux féministes, condamnées de ce fait à la marginalisation ou à la reconversion. Rares sont les carrières féministes, jusqu'aux toutes récentes années. En conséquence, la France n'a pas vu se développer de champ d'études comparable à celui rencontré aux États-Unis. De ce point de vue, la réussite éditoriale de *l'Histoire des femmes*<sup>4</sup> a caché l'absence d'institutionnalisation de l'histoire des femmes.

4. G. Duby, M. Perrot (dir.), 1991-1992, et tome IV : FRAISSE G., PERROT M. (dir.), 1991.

ÉTATS-UNIS/  
FRANCE

ENTRETIEN  
AVEC MONIQUE  
HAICAULT

CIRQUE À  
L'ÉCOLE

MUSIQUE  
PUNK

« SPORT ET  
INSERTION »

FEMMES À  
L'USINE

ESPACES  
HLM

Cet écart entre la France et les États-Unis n'est pas inscrit dans la nature même de ces deux cultures ; il tient plutôt au fonctionnement actuel des institutions universitaires, de part et d'autre. Le monde universitaire américain est un marché. Chaque université doit attirer les étudiants payants – soit les gros bataillons des quatre premières années de formation générale (*undergraduate students*). Pour une part, c'est la réputation scientifique de l'université qui les attire. Les doctorants (*graduate students*) en sont l'indicateur – aussi sont-ils payés, au lieu qu'ils aient à payer ; et parce qu'à la suite du doctorat, ils devront se placer sur le marché universitaire, ils tendent à priser la nouveauté, voire la mode intellectuelle. Bref, l'université américaine encourage l'innovation intellectuelle dans sa pratique pédagogique.

À l'inverse, l'Université française reste très largement tributaire des concours administratifs et surtout d'enseignement (CAPES, agrégation). Elle dépend moins d'un marché étudiant que d'une demande d'État. Les catégories du savoir universitaire sont ainsi moins souples, dès lors qu'elles renvoient à la structure beaucoup plus lourde de l'enseignement secondaire national, moins susceptible d'adaptations que les universités autonomes d'outre-Atlantique. L'expérimentation n'est pas impossible, mais elle ne possède guère de base institutionnelle. Des séminaires informels peuvent être organisés, mais il est plus difficile d'établir de nouveaux diplômes.

Le contexte politique explique aussi l'acclimatation inégale du féminisme, et donc des études de genre dans les deux pays. L'invocation de la tradition républicaine, dans la France des années 1980, se cristallise en 1989, à l'occasion de la première affaire du voile islamique, autour d'une rhétorique fondée sur le contraste transatlantique. La République française ne connaîtrait, face à l'État, que des individus ; il ne serait donc pas question de reconnaître des communautés. Par contraste, l'Amérique est réputée communautariste, et c'est l'épouvantail américain de la ghettoïisation qui est rejeté au nom de la République.

L'opposition rhétorique entre l'universalisme français et le différentialisme américain, entre « nous » et « eux », ne porte pas seulement sur les questions ethniques ou raciales ; il touche également aux questions sexuelles : il est impossible, au début des années 1990, de faire une place aux logiques minoritaires, ni à la politique féministe, ni aux revendications homosexuelles. C'est d'autant plus vrai que le discours républicain ne récuse pas seulement le communautarisme ; il suppose en même temps un partage clair entre les deux sphères, publique et privée. Or la politique sexuelle remet en cause l'évidence de ce partage, puisque s'y jouent à la fois la politisation de la sexualité et la sexualisation de la politique. La supposée « guerre des sexes » à l'américaine fait alors frémir...

La rhétorique républicaine permet donc de refuser le féminisme, et plus largement les questions sexuelles – tout en jouant de l'antiaméricanisme. En effet, d'un côté, ce serait ouvrir la porte au communautarisme à l'américaine, dit-on alors ; et d'un autre, c'est ébranler la séparation entre le public et le privé, comme cela se produirait outre-Atlantique. On perçoit donc la conséquence de l'usage de cette rhétorique dans le monde universitaire. Si, en politique, c'est au nom de la République que le féminisme est refusé, dans le domaine scientifique, c'est la notion de genre qu'on répudie, tant elle semble porter la guerre des sexes jusque dans le temple du savoir. C'est pourquoi on parle de *gender*, comme si le mot était

intraduisible en français. On répugne manifestement à le traduire, pour des raisons politiques. Et ceux qui (comme moi) ont pu parler de genre ont semblé participer d'une « américanisation » peu désirable...

Au-delà du contexte institutionnel, c'est donc aussi le contexte idéologique qui, au début des années 1990, rend ces questions illégitimes, non seulement politiquement, mais aussi scientifiquement. C'est d'autant plus vrai que l'on connaît alors une période de grande prudence scientifique, en particulier dans les sciences sociales : après la disqualification du marxisme (dès la fin des années 1970), mais aussi de ce qu'on a appelé la « pensée 68 » (au cours des années 1980), on se démarque de plus en plus d'un savoir politisé. On pense alors volontiers que la science doit être neutre : une science engagée serait une science dévoyée. Importer le féminisme dans le champ universitaire apparaît comme une transgression de la séparation sacralisée entre le savant et le politique. Si le féminisme est politique, comment pourrait-il être scientifique ? Tel était le sentiment dominant, il y a quelques années, et peut-être encore aujourd'hui. Où l'on retrouve la question initialement posée sur la neutralité du savoir...

## **En France, le féminisme ne s'est pas implanté dans les universités à l'issue des années 1970. La structure de l'Université n'a pas su, ni voulu faire de place aux féministes, condamnées à la marginalisation ou à la reconversion.**

On le voit, le genre, sujet de femmes, sujet américanisé, sujet politisé, n'est guère considéré comme légitime – du moins jusqu'à peu. Or ces enjeux de légitimité scientifique sont importants. En effet, il ne s'agit pas seulement des débats dans l'espace public ; il en va aussi des financements de doctorats et de recherches, des postes et des carrières, bref, il en va de la politique scientifique. N'allons pas croire que, dans le monde de la science, tous les sujets sont égaux : il y a une hiérarchie, voire une bourse des valeurs. Le genre n'y figurait pas très haut, jusqu'à une période récente. Car aujourd'hui, la situation n'est plus la même. Les publications le montrent bien : combien d'ouvrages sont publiés, avec un titre où figure le mot « genre » ? Et d'ailleurs, n'écrit-on pas, de plus en plus, le mot en français, et sans guillemets ? Les éditeurs lancent des collections qui parlent de « genre » ; les régions, et l'Europe, bien sûr, s'intéressent aux recherches dans ces domaines. Si la résistance au genre s'expliquait en partie pour des raisons extérieures au monde universitaire, inscrites dans l'espace public, il en va de même, aujourd'hui, dans notre pays, pour l'acclimatation au genre. C'est ce que je voudrais maintenant aborder.

ÉTATS-UNIS/  
FRANCE

ENTRETIEN  
AVEC MONIQUE  
HAICAULT

CIRQUE À  
L'ÉCOLE

MUSIQUE  
PUNK

« SPORT ET  
INSERTION »

FEMMES À  
L'USINE

ESPACES  
HLM



Dans les années 1990, lorsqu'on récusait le *gender*, et toute américanisation des questions sexuelles, c'était pour mettre en avant une singularité, voire une exception française : l'harmonie entre hommes et femmes, ce « doux commerce » si français, s'opposait, disait-on, à la « guerre des sexes » à l'américaine. Pas besoin de politique des sexes chez nous : les différends se réglaient, pensait-on, dans le domaine des mœurs – avec l'art de la conversation, hérité des salons de l'Ancien Régime... Nous nous voulions policés, mais pas politisés. Bref, ces problèmes nous étaient étrangers ; ils étaient américains, et non français. Le refus du genre passait par une nationalisation des questions sexuelles.

Or nous avons pris conscience, au fil des années 1990, que nul n'échappait à la politique, et qu'en France aussi les relations entre les sexes sont des rapports de pouvoir. En 1992, une enquête montre l'importance des violences sexuelles, et la loi votée sur le harcèlement sexuel sensibilise au phénomène. Mais surtout, à l'occasion des élections législatives de 1993, on constate l'absence des femmes en politique. D'où l'émergence d'une revendication paritaire : les femmes n'étaient pas plus élues que lorsqu'elles avaient fini par obtenir le vote, après la Seconde Guerre mondiale ; et elles l'étaient moins que dans la plupart des autres pays européens, même méditerranéens. Les deux aspects sont importants : d'une part, on ne peut pas compter sur le progrès naturel des mœurs ; d'autre part, la comparaison internationale vient relancer l'idée d'un changement dans le cadre national.

## **Les questions sexuelles apparaissent désormais comme des questions politiques. C'est la raison pour laquelle il existe aujourd'hui une demande sociale et politique pour penser le genre.**

La parité va donc jouer un rôle important dans la politisation des questions sexuelles, à partir de 1997, lorsque la gauche revient au pouvoir. D'autant plus que figure également à son programme ce qui deviendra le pacte civil de solidarité (PACS). Les deux débats occuperont ensemble la scène publique à la fin des années 1990. Le premier porte sur l'espace public, et sur le genre ; le second concerne la sphère privée, et la sexualité. Mais les frontières entre les deux se brouillent. En effet, n'invoque-t-on pas la différence des sexes pour justifier la parité, et pour s'opposer au mariage homosexuel ? D'ailleurs, la place des femmes en politique ne touche pas seulement à l'espace public : ne s'agit-il pas aussi de l'organisation de la vie privée, par exemple avec la prise en charge des enfants ? Symétriquement, les unions de même sexe ne se cantonnent pas à la vie privée, dès lors qu'il s'agit de reconnaissance, et donc de légitimité publique. Le mariage

et la filiation ne concernent pas seulement les individus ; ils engagent la société et l'État. Bref, la politisation des questions sexuelles ébranle le partage républicain entre les sphères publique et privée.

La fin des années 1990 voit ainsi l'émergence de questions sexuelles, qui sont aussi des questions minoritaires – soit l'interrogation des normes sexuelles. Mais ces questions de minorités n'apparaissent plus comme des problèmes de communautés, qu'il s'agisse des femmes ou des homosexuels. En effet, et la revendication paritaire, et celle du PACS (ou du mariage) reposent sur une logique universelle. Pas besoin d'invoquer une spécificité des femmes, ou des homosexuels, pour réclamer l'égalité et combattre la discrimination. On ne se trouve donc pas dans des logiques particularistes mais généralistes, communautaristes mais universalistes, et les revendications minoritaires n'apparaissent plus comme nécessairement identitaires.

C'est le point de départ d'une politisation des questions sexuelles bien plus générale : en effet, après le PACS et la parité, on se met à parler de prostitution et de pornographie, de harcèlement sexuel et de violences envers les femmes, on reparle même de voile en termes « sexualisés », en l'assimilant au viol... Les questions sexuelles apparaissent désormais comme des questions politiques par excellence. C'est la raison pour laquelle il existe aujourd'hui une demande sociale et politique pour penser le genre : il s'agit de penser l'actualité sexuelle.

Ceci est d'autant plus important qu'il ne faudrait pas réduire ces questions aux débats publics qui en sont la partie émergée : en réalité, la politisation des questions sexuelles traversent en même temps notre intimité. Être un homme, être une femme, être masculin ou féminin, « avoir » une sexualité, quelle qu'elle soit, qu'est-ce que cela veut dire exactement aujourd'hui ? Bien sûr, je ne veux pas suggérer que notre époque cherche l'abolition des normes ; mais les débats publics alimentent une interrogation sur les normes. C'est ce contexte social et politique qui rend le genre pensable aujourd'hui : c'est l'actualité sexuelle qui en fait un outil indispensable – en France, comme hier aux États-Unis.

## Bibliographie

BUTLER J. (traduction de Cynthia Kraus, préface d'Éric Fassin), *Trouble dans le genre : pour un féminisme de la subversion*, La Découverte, Paris, 2005.

DUBY G., PERROT M. (dir.), *Histoire des femmes en Occident*, tome I : SCHMITT PANTEL P. (dir.), *L'Antiquité*, 1991, tome II : KLAPISCH-ZUBER C. (dir.), *Le Moyen Âge*, 1991, tome III : ZEMON DAVIS N., FARGE A. (dir.), *XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, 1991, tome IV : FRAISSE G., PERROT M. (dir.), *Le XIX<sup>e</sup> siècle*, 1991, tome V : THÉBAUD F. (dir.), *Le XX<sup>e</sup> siècle*, 1992, Plon, Paris.

LAQUEUR T. (traduction de Michel Gautier), *La fabrique du sexe : essai sur le corps et le genre en Occident*, Gallimard, coll. « NRF essais », Paris, 1992.

SCOTT J. W., « Genre : une catégorie utile d'analyse historique », *Les cahiers du GRIF*, n°s 37-38, printemps 1988, pp. 125-153.